

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 20/03/2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue en orientation scolaire
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Programme : 969-01 Centre de travail : 378 S/Chap. : 962-02 Code poste : 4967
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Centre d'information et d'orientation (CIO) Pirae - TAHITI
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Il doit rendre l'élève du secondaire ou du supérieur, autonome dans ses choix d'orientation en utilisant toutes les techniques nécessaires et toutes les médiations auprès des personnels du système éducatif.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : - Directeur du Centre d'Information et d'Orientation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériels bureautique et informatique - Documentation
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Déplacement vers les établissements scolaires et dans les archipels éloignés ; - Assurance des permanences pendant les vacances scolaires. - Grande disponibilité - Respect de la déontologie en matière de discrétion professionnelle
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Mettre en œuvre au CIO et dans les établissements scolaires l'ensemble des techniques visant à permettre aux élèves : <ul style="list-style-type: none">• De faire des choix réfléchis d'orientation scolaire et/ou professionnelle• De suivre une scolarité dans les meilleures conditions d'adaptation et de réussite scolaire (notamment lutter contre l'abandon scolaire)• D'apprendre progressivement à se projeter dans l'avenir afin d'élaborer des projets de formation cohérents, réalisables, et souhaitables compte tenu des choix d'orientation scolaires et/ou professionnels. - A partir de l'observation continue du système éducatif et des divers systèmes de

	<p>formation, la tâche du conseiller sera de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter et comprendre une masse importante de documentation concernant les enseignements et les professions sous ses formes diverses (papier, multimédia, internet...) • Elaborer, entretenir et concevoir des systèmes documentaires à même d'éclairer le public sur les systèmes de formation et les professions. • Produire en équipe des guides d'informations à l'usage des élèves et de leurs familles. <p>- Intervenir en tant que conseiller technique auprès des chefs d'établissements, des équipes éducatives afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'information et d'orientation à destination des élèves, au sein des établissements. • Etre une ressource technique en matière de connaissance des filières et des structures du système éducatif. <p>- Exercer la fonction de psychologue dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des entretiens individuels répondant aux critères de déontologie et d'expertise de la profession • Réaliser des bilans psychologiques individuels à la demande des commissions spécialisées ou à l'initiative du conseiller au regard de la situation particulière d'un élève, afin d'éclairer la communauté éducative.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classer et élaborer de la documentation particulière sur les enseignements et les professions. - Participer à des manifestations concernant le champ de l'orientation. - Connaître et approfondir le monde socio-économique et des possibilités d'insertion professionnelle. - Se mettre en relation avec des partenaires divers du monde associatif ou institutionnel en liaison avec la préoccupation d'orientation des jeunes.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologues
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Psychologie

S : Sensibilisation, **A** : Application, **E** : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre capable de mener des entretiens d'aide et d'écoute (entretiens individuels) ;		X	
	- Etre diplomate ;		X	
	- Aptitude pédagogique exercée dans le domaine de l'intégration des informations en matière d'enseignements et de profession (entretiens individuels ou séances collectives auprès des classes) ;		X	
	- Compétences en matière de bilan psychologique individuel (Travail sur saisine de la CTES ou de la CPO) ;		X	
	- Très grande capacité relationnelle requise ;		X	
	- Très bonne connaissance de base du système éducatif et aptitude à remettre en cause et à adapter en permanence son niveau d'information ;		X	
	- Intérêt pour les questions économiques et la connaissance des divers secteurs d'activité ;		X	
	- Intérêt pour les questions concernant la pédagogie de l'information ainsi			

	que les théories du développement individuel ;		X	
	- Intérêt et convictions concernant les questions d'ordre éducatif et la nécessité pour les jeunes d'être scolarisés ;		X	
	- Maîtriser l'outil informatique dans ses fonctions utilitaires ;		X	
	- Capacité à rédiger des rapports ;		X	
	- Capacité à concevoir des ressources documentaires ;		X	
	- Capacité à assumer un rôle de formateur auprès d'adultes ;		X	
	- Etre titulaire du permis de conduire.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Au minimum, expérience de la relation duelle ; <ul style="list-style-type: none"> • Et si possible, faisant intervenir la notion de conseil ; • Et si possible, expérience d'une relation pédagogique vers des groupes ; • Et si possible, expérience de la relation avec un public scolaire ou de jeunes.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - A négocier et à mettre en œuvre en fonction des besoins
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans.
----	---

Le Directeur de l'éducation et des enseignements :

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :